

Le Directeur général

AK 13014 / 1504

Monsieur Jean-Claude GAUDIN
Président
Métropole Aix-Marseille Provence
Les Docks - 10.7 - 10 place de la Joliette - BP
48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

Paris, le 10 juin 2016

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la facture relative à la cotisation 2016 de votre organisme au titre des compétences auxquelles il adhère à la FNCCR, ainsi que les décomptes détaillés correspondants à chacune d'entre elles.

Cette facture et ces décomptes ont été établis conformément aux délibérations de l'assemblée générale de notre association fixant les modalités de calcul des cotisations et à partir des dernières données en notre possession, que vous avez pu consulter et mettre à jour dans votre espace adhérent accessible à partir du site www.fnccr.asso.fr (cf. messages électroniques des 24 et 30 mai derniers).

Je vous remercie de bien vouloir effectuer le mandatement correspondant à cette facture avant le 10 juillet prochain.

Les services de la FNCCR restent à votre disposition pour répondre à vos questions, et vous informer sur les sujets liés aux compétences auxquelles adhère votre organisme. N'hésitez pas à les contacter en cas de besoin et à consulter notre site internet sur lequel figurent de nombreuses informations.

Je vous rappelle notamment que le compte rendu d'activités de la FNCCR, qui a été présenté lors de sa dernière assemblée générale, se trouve dans la partie « adhérents » de ce site internet.

Je vous rappelle également que la FNCCR tiendra son congrès à TOURS, du 20 au 22 juin 2016 et j'espère que nous aurons l'occasion de nous y rencontrer pour échanger sur les différents domaines d'activité qui concernent votre organisme.

En vous assurant que, notamment grâce à votre concours, l'action de notre Fédération pourra se poursuivre en faveur de ses membres et en particulier de leurs activités de services publics par réseaux, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations très distinguées.



Pascal SOKOLOFF

P.J. : Une facture et le(s) décompte(s) annexé(s)

Décompte n° 13014 - E

Cotisation de 2016 à la FNCCR

Etat des sommes dues par :

Métropole Aix-Marseille Provence

Pour la formule d'adhésion :

Communications électroniques à haut et très haut débit

Taux de cotisation :

T = 0.018 €/habitant

(Taux normal)

Assiette de cotisation :

A = 1 876 019 habitants

**Population totale de la commune ou des communes
membres correspondant à la définition du CGCT
(art-R2151-1)**

Produit brut de la cotisation : **T x A**

(Avec un plancher de 600 € et un plafond de 4 700 €)

Montant de la cotisation 2016

C = 4 700 €

Fait à Paris le 10 juin 2016.

BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE PARIS

Établissement : 20041 - Guichet : 00001 - Compte : 5774226N020 - Clé : 65

IBAN : FR31 2004 1000 0157 7422 6N02 065

***** Merci d'indiquer sur le paiement : Cotisation 2016 adhérent 13014 *****

Décompte n° 13014 - I1

Cotisation de 2016 à la FNCCR

Etat des sommes dues par :

Métropole Aix-Marseille Provence

Pour la formule d'adhésion :

Eau Assainissement - Autorités organisatrices et opérateurs

Taux de cotisation :

T = 0.033 €/habitant

Assiette de cotisation :

A = 1 876 019 habitants

Population totale de la commune ou des communes
membres correspondant à la définition du CGCT
(art-R2151-1)

Produit brut de la cotisation : **T x A**

(Avec un plancher de 600 € et un plafond de 6 800 €)

Montant de la cotisation 2016

C = 6 800 €

Fait à Paris le 10 juin 2016.

BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE PARIS

Etablissement : 20041 - Guichet : 00001 - Compte : 5774226N020 - Clé : 65

IBAN : FR31 2004 1000 0157 7422 6N02 065

***** Merci d'indiquer sur le paiement : Cotisation 2016 adhérent 13014 *****

Métropole Aix-Marseille Provence

Les Docks - 10.7 - 10 place de la Joliette - BP 48014
13567 MARSEILLE CEDEX 02

APPEL A COTISATION

En application des assemblées générales des 26/11/2015 et 28/04/2016

RECAPITULATIF

Date	Numéro
10/06/2016	1504

Code adhérent	Echéance
13014	10 juillet 2016

Référence	Formule d'adhésion	Montant
75651	Communications électroniques à haut et très haut débit	4 700.00 €
7569	Eau Assainissement - Autorités organisatrices et opérateurs	6 800.00 €
*** Merci d'indiquer sur le paiement : Cotisation 2016 adhérent 13014 ***		

Références bancaires FNCCR
BANQUE POSTALE CENTRE FINANCIER DE PARIS Etablissement : 20041 - Guichet : 00001 Compte : 5774226N020 - Clé : 65 IBAN : FR31 2004 1000 0157 7422 6N02 065

Acompte	
Date paiement	Montant
	0.00 €

Total Net	11 500.00 €
Acompte encaissé	0.00 €
MONTANT À PAYER	11 500.00 €